

Laval théologique et philosophique



Bernard XIBAUT, *Joseph Doré. La responsabilité d'un évêque.*
Postface par M^{gr} Joseph Doré. Paris, Mame, 2006, 396 p.

Gilles Routhier

Volume 64, numéro 2, 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/019526ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/019526ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Routhier, G. (2008). Compte rendu de [Bernard XIBAUT, *Joseph Doré. La responsabilité d'un évêque.* Postface par M^{gr} Joseph Doré. Paris, Mame, 2006, 396 p.] *Laval théologique et philosophique*, 64(2), 570–571.
<https://doi.org/10.7202/019526ar>

machiavélisme modéré qui, dans le but de promouvoir la justice, « tient compte de la nécessité de l'action dans l'histoire » et opte pour des moyens qui s'y conforment. Dans une page de *L'Homme et l'État* que Paul Valadier trouve « étrange », Maritain dresse une liste de ces moyens qui ne sont pas tous issus du thomisme et que, néanmoins, il déclare « choses moralement fondées ». Même les États limités à la défense de leurs intérêts particuliers, ce qui serait blâmable chez un individu, respectent, selon lui, les normes éthiques. La brutalité policière, les dossiers secrets incriminants des innocents, la tolérance par la loi d'actes mauvais, une certaine habileté ou ruse à l'égard des autres États, la méfiance et la suspicion permanentes ne sont pas exclus. « L'acceptation de tels moyens, remarque Paul Valadier, est bel et bien assumée par notre philosophe à grande distance de tout hypermoralisme » (p. 97). Dans le même ouvrage publié en 1953, Maritain fait montre d'une certaine indulgence à l'égard des démocraties fautives soit par excès, soit par défaut : « Il serait absurde de réclamer la perfection et l'impeccabilité de quiconque cherche la justice. Nous devons pardonner aux démocraties leurs faiblesses et leurs défaillances accidentelles » (p. 55). J'aurais aimé que Paul Valadier nous assure que Maritain n'a pas ouvert la porte aux pratiques malheureuses qui prévalent aujourd'hui, surtout sur le plan international, en violation flagrante des Droits de l'homme et contre toute tentative d'établir des relations vraiment harmonieuses entre les peuples, pourtant éminemment souhaitables en nos temps troublés.

† Lionel PONTON
Université Laval, Québec

Bernard XIBAUT, **Joseph Doré. La responsabilité d'un évêque.** Postface par M^{gr} Joseph Doré.
Paris, Mame, 2006, 396 p.

En 2002, des amis de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Institut Catholique de Paris avaient préparé un livre hommage à Joseph Doré intitulé *La responsabilité des théologiens*. Cinq ans plus tard, à l'occasion de son 70^e anniversaire de naissance, alors qu'il était sur le point de renoncer au siège épiscopal de Strasbourg, Bernard Xibaut, chancelier de ce diocèse, publiait un deuxième recueil intitulé cette fois *La responsabilité d'un évêque*. Cet ouvrage volumineux se lit aisément du fait qu'il est découpé en plusieurs courts chapitres, sans appareil critique, si l'on excepte les citations et les références aux divers textes de M^{gr} Doré lui-même. D'une construction simple, l'ouvrage ordonne l'ensemble des matières en quatre parties, les trois premières liées aux trois *munera* reconnues aux évêques, qui ne sont toutefois pas présentées suivant l'ordre d'importance que leur attribue le concile Vatican II : la sanctification, l'enseignement et le gouvernement. La troisième partie quant à elle, intitulée « transversalité », rassemble les matières qui ne pouvaient entrer que difficilement dans cette systématique. On y trouve des textes intéressants, encore davantage si l'on connaît M^{gr} Doré, à qui ce livre est offert, et le diocèse de Strasbourg dont il était alors évêque.

À côté des perles — par exemple un chapitre sur les grandes orientations sacramentelles (qui traite en fait de la pastorale des divorcés remariés et de la célébration des funérailles) ou celui portant sur les orientations strasbourgeoises en matière de discipline du sacrement du pardon — qui touchent des questions délicates, on observe des silences : rien sur le baptême, rien non plus sur le mariage, sur le dimanche ou le catéchuménat, autant de questions qui sont aujourd'hui au cœur de la pastorale sacramentelle de nos diocèses. De plus, cette première partie ne prend pas les choses à partir du concept d'initiation, mais touche aux réalités qu'il recouvre à partir de l'eucharistie et de la confirmation.

La partie consacrée à la fonction d'enseignement de l'évêque offre les mêmes surprises puisqu'on ne trouve rien sur la catéchèse, dossier figurant pourtant au cœur des débats de la Conférence

épiscopale française au cours des années d'épiscopat de M^{gr} Doré et question aujourd'hui cruciale. Cela tient peut-être à la situation concordataire qui donne à penser que l'affaire est résolue par la présence de l'Église dans les institutions publiques. La troisième partie, consacrée au gouvernement de l'Église, offre des réflexions intéressantes sur le régime de conseil dans lequel s'inscrit le gouvernement de l'évêque et des vues suggestives sur l'art de la visite pastorale. On se serait attendu à un complément sur la synodalité vécue sur le plan diocésain, soit à travers un synode formel ou une démarche de caractère synodal (si ce n'est dans le chapitre sur l'évêque et ses prêtres, aux pages 175-176). Il aurait été intéressant, par exemple, de trouver dans cette section un éclairage sur le processus qui a conduit au remodelage paroissial dans le diocèse de Strasbourg. De même, question aujourd'hui brûlante, on aurait aimé quelques lignes sur l'accueil ou la reconnaissance de « communautés nouvelles » dans le chapitre consacré aux congrégations et l'articulation entre les prêtres de ces communautés nouvelles et les prêtres diocésains dans un même *presbyterium*. Rien non plus dans ce chapitre sur les initiatives sociales d'un évêque qui peuvent également relever du gouvernement du diocèse. On ne se serait pas attendu à moins dans un diocèse comme Strasbourg, l'ouvrage consacre un chapitre à l'œcuménisme et un autre au dialogue interreligieux, deux dimensions importantes de la vie religieuse strasbourgeoise.

La quatrième partie, « Transversalité », nom que Joseph Doré avait donné en son temps à ce qui s'appelait alors *Revue de l'Institut Catholique*, fait un peu plus du tiers du volume. Elle se concentre d'une part sur les traits particuliers (sur le plan culturel, juridique, politique, etc.) du diocèse frontière de Strasbourg, au cœur de l'Europe. De ce fait, elle rend compte des rapports qu'un évêque entretient avec la puissance publique. Cette dernière partie fait aussi état des activités supradiocésaines exercées par M^{gr} Doré, soit à la Conférence épiscopale française, soit à Rome.

Outre une postface de M^{gr} Doré, l'ouvrage est complété par une bibliographie de ses publications depuis 1997, réparties en deux ensembles : une bibliographie pastorale (homélies, textes pastoraux, messages) et une bibliographie générale, où on a retenu la production théologique de l'archevêque de Strasbourg.

Gilles ROUTHIER
Université Laval, Québec